



Venez danser à Samoëns



du 18 au 25 juin 2022
Danse et accordéon avec Nicolas GRANDFILS
560€ par personne

Débutants ou déjà danseurs, venez vous initier ou vous perfectionner dans la bonne humeur, en toute convivialité ! Dansez tous les jours sur notre grande piste de danse en parquet. Nous vous offrons la possibilité de danser en compagnie de nos Taxi-danseurs (en fonction du nombre de dames seules).

Ce tarif comprend :

- La pension complète du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour.
- Le logement en chambre standard.
- Le linge de toilette fourni et les lits faits à l'arrivée
- Une soirée de gala avec repas festif.
- Toutes les animations dansantes



supplément
chambre
individuelle
OFFERT

Ce tarif ne comprend pas :

- Les frais de dossier et de participation à la vie associative (30€)
- La taxe de séjour et l'assurance annulation facultative (3%)

PROGRAMME DU SEJOUR du 2ème au 7ème jour

- **Tous les jours, en plus des animations, pistes de danse ou shows animés par Philippe et Marie Line, profitez des cours de danses** avec 2 niveaux proposés (débutant et intermédiaire), encadrés par des professeurs licenciés FFD (danses citées à titre indicatif, liste non contractuelle : danses de bal, paso, tango valse...)
- **Le dimanche après-midi** : animation et piste de danse.
- **Grande soirée de gala** le vendredi soir. Dîner festif et tenue "noire et blanche" pour la soirée dansante animée par Nicolas GRANDFILS à l'accordéon.
- **Horaires des cours avec démonstration de danses** : Le 1er cours du dimanche est à 17h. Les autres jours, de 10h15 à 11h45 et de 17h à 18h30. Pas de cours le mercredi matin. En dehors des cours, apéritifs animés et soirées dansantes, vous pourrez bénéficier des équipements du village de vacances et participer aux animations proposées en journées et soirées. Voir programme sur place.



votre lieu de séjour

VILLAGE VACANCES LES BECCHI
239, route du Grand Massif
74340 SAMOENS

Tel : 04.50.34.46.52
lesbecchi@aec-vacances.com

Les inscriptions sont ouvertes à tous, couples ou personnes seules. Cependant, l'épidémie de Covid qui perdure et les contraintes sanitaires qui en découlent nous obligent à informer clairement les personnes seules qui souhaitent s'inscrire. En effet, dans ce contexte les couples dansent en couple et les personnes seules - majoritairement des femmes - risquent de devoir accepter de danser entre elles si la parité hommes / femmes n'est pas atteinte. De notre côté, nous vérifierons régulièrement la parité hommes seuls / femmes seules. Si 1 mois avant le début du séjour, la parité n'était pas respectée, toutes les personnes seules seraient contactées pour valider l'inscription aux conditions indiquées ci-dessus ou annuler sans frais leur séjour